

Conseil communal du 26 avril 2021



**Vous trouverez ici une synthèse de mes interventions.
Sont seuls commentés les points sur lesquels je suis intervenu.**

**Pour la liste complète des points inscrits,
veuillez consulter l'Ordre du jour.**

Approuvé : 0

APPROUVÉ

Contre : X

REFUSÉ

Abstention : /





**O - Point 6 : Règlement redevance conteneurs enterrés à Durbuy
Vieille Ville. Modification. Voté Pour.**

APPROUVÉ

Lors du Conseil du 30 novembre 2020, votre majorité avait voté des prix trop élevés, rejetés par Ecolo, avec mes collègues de Com'1 Passion, en plaidant pour une baisse des prix, donc plus attractifs, et répondant aux souhaits des commerçants durbuysiens.

Nous voyons que vous avez rejoint notre position : nous aurions pu, dès novembre, voter à la majorité la baisse proposée. Merci de nous avoir écoutés, avec retard mais sagesse.





O - Point 8 : Gestion du stationnement des motos à Durbuy Vieille Ville. Règlement-consigne. Voté pour.

APPROUVÉ

Il s'agit d'adopter un règlement complémentaire de circulation routière réservant aux motos le stationnement sur le rondpoint situé au pied de la passerelle piétonne, en rive gauche de l'Ourthe, et de prévoir en parallèle les mesures réglementaires nécessaires pour interdire le stationnement des motos ailleurs à Durbuy Vieille Ville, ainsi qu'un règlement-consigne pour les équipements des motards.

Questions :

1. Quel est la source du financement des emplois étudiant et du matériel ?
 2. En compensation de tous ces aménagements, qu'offrent-ils les motards ?
- Les motos constituent un véritable problème dans notre commune et ailleurs. L'accident mortel de ce dimanche 25 avril à Barvaux en témoigne. Le bruit et le non-respect du code de la route constituent un risque pour tou.te.s.
- Dans le Bulletin communal, vous avez écrit, monsieur le Bourgmestre, que « la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres ... ». Fort justement. Si le bruit pourra peut-être être un tout petit peu surveillé par le futur contrôle technique tant décrié par le secteur, la vitesse relève du comportement de chacun.
- Outre l'action menée en faveur d'une réduction du bruit, une action concrète en faveur d'une réduction de la vitesse doit être entamée.
- La réunion que vous comptez organiser avec la Wallonie pour une harmonisation des vitesses sur les routes régionales (voir mon intervention lors du dernier conseil communal) pourra-t-elle prendre en compte cet aspect ?

Réaction du Collège :

1. Etudiants engagés par la commune (comme tous les étés), 2 chalets d'accueil mis à disposition par l'Office du Tourisme (Chalet du marché de Noël). Les futures boîtes à consignes seront achetées avec un solde de budget d'une subvention PIC Trottoirs de Barvaux.
2. Le Bourgmestre confirme son engagement dans le problème. Oui pour la réunion.



**O - Point 10 : Agence Immobilière Sociale du Nord Luxembourg.
Rapport d'activités 2020. Voté Pour**

APPROUVÉ

Très bon travail. Durbuy est la commune bénéficiant du plus grand nombre de logements mis en gestion auprès de l'AIS Nord. (35 logements).

Information donnée par l'Echevine : *Seront à ajouter prochainement : 5 appartements sociaux à Bomal, 10 logements à Barvaux (Projet pilote Barvaux plan HP) et 13 logements mis en œuvre par un particulier (Barvaux). Excellent rapport qualité/prix par rapport aux services reçus.*





O - Point 11A : Contrat Rivière Ourthe Asbl. Rapport d'activités 2020. Voté Pour

APPROUVÉ

« Un Contrat de rivière est une démarche volontaire d'acteurs publics et privés qui s'engagent, chacun dans le cadre de ses responsabilités, sur des objectifs visant à concilier les multiples fonctions et usages des cours d'eau, de leurs abords et des ressources en eau du bassin ». <https://www.cr-ourthe.be/>

Trois questions liées à la gestion de l'Ourthe et à la sur-fréquentation touristique en croissance.

- la fin des travaux du raccord du Ravel, prévus pour 2023 selon mes informations, risque de favoriser encore plus la fréquentation des plages situées le long de la rivière. Une réflexion ne peut-elle être menée afin de profiter des travaux pour placer des entraves (blocs de pierres ?) sur ces plages, ou un autre système ?

- au bord de l'Ourthe, la Roche aux Corneilles (propriété de la Ville) fait l'objet d'une sur-fréquentation, alors qu'elle est un lieu de nidification du Faucon Pèlerin. Une information sur l'accès strictement limité n'est-il pas envisageable ?

- enfin, la vallée du ruisseau du Vieux Fourneau, entre le pont dit de L'Amante et Pont le Prêtre, est en zone N2000. Cette vallée subit également un sur-fréquentation par la visite tous les w-e de dizaines de grimpeurs sur l'éboulement de pierres poudingues, et en juillet-août, les trop nombreux camps scouts, qui de plus, en remontant la rue vers le village, créent régulièrement un tapage « de jeunes en groupe » qui porte atteinte au bien-être des habitants.

Nous avons ici une belle réflexion à mener avec l'OCTD (vu la volonté d'être performant dans la filière « Tourisme durable »), avec le Contrat de rivière + opérateurs touristiques + DNF + Police + ...?

En préparant ce Conseil, j'ai appris que la Ministre Tellier avait demandé aux contrats de Rivière un bilan de leurs actions « kayak », et qu'une campagne de sensibilisation au niveau régional était envisagée.

Réaction du Collège :

1. L'Echevine Balthazard est ouverte à l'organisation d'une réunion de réflexion.
2. Pour les camps scouts, le règlement prévoit une densité à ne pas dépasser. Je serai tenu au courant sur ce point.



O- Point 12 : Asbl Office Communal du Tourisme de Durbuy. Rapport d'activités 2020, comptes 2020, budget 2021. Subside. Voté Pour.

APPROUVÉ

Une belle dynamique à l'OCTD. Notamment en communication. Une page FB dynamique et réactive.

Un sujet inquiétant toutefois : comment continuer à développer le tourisme dans notre commune dans une orientation « Tourisme durable », tout en étant confronté à une sur-fréquentation croissante des sites naturels et patrimoniaux ?

1. Questions :

1. Que représente le poste « éclairage monuments commune » – 2.906 € ?

2. Proposition :

Si l'axe Tourisme durable doit être développé, notamment le problème de la sur-fréquentation touristique des lieux naturels et patrimoniaux, et si d'autres secteurs avancent (accueil PMR, réfection de sentiers...), d'autres aspects pourraient être soutenus facilement par l'OCTD.

Proposition : encourager le label « **Clef verte** » auprès des propriétaires d'hébergement. Il s'agit du seul label crédible, soutenu par la Wallonie, et qui impose une gestion rigoureuse de l'eau, électricité, produits sanitaires, etc.

<https://www.green-key.be/>

Réaction du Collège :

1. Il s'agit de l'éclairage limités à Noël de certains bâtiments ou lieux pendant la période de Noël à Durbuy Vieille Ville, Barvaux et Bomal.
2. Il m'a remercié.



O - Point 16 : Aménagement de 2 sentiers menant à 2 points de vue à Durbuy. Approbation des conditions et du mode de passation. Voté Pour.

APPROUVÉ

- L'adoption de ce point nécessitera une modification budgétaire.
- **Question :** pourquoi pas la même démarche pour le sentier dit « du Belvédère » à Bomal ? Deux endroits, avant l'escalier sécurisé, présentent un éboulement, et donc, un danger de chute.

Réaction du Collège :

Le Collège ira sur place pour se rendre compte de la situation.

O - Point 18 : PIC2019-2021 - Durbuy Saint Amour. Approbation des conditions et du mode de passation. Voté Pour

APPROUVÉ

Réflexion: la motivation première de ces travaux est de stopper les inondations dans la ville de Durbuy Vieille Ville, vu l'absence de récolte des eaux le long des routes du plateau des crêtes.

L'origine de cet afflux d'eau est l'artificialisation des terres de culture du plateau, progressivement envahies par les lotissements. Le problème reste entier, et de plus en plus de volume d'eau devront être maîtrisée à l'avenir.

Question :

1. Les travaux tiennent-ils compte de la poursuite des constructions...
2. Toute nouvelle construction sur le plateau se voit-elle imposer une citerne d'eau « tampon » ?

Réaction du Collège :

1. Les tuyaux sont suffisamment dimensionnés.
2. Une citerne tampon est imposée à toute nouvelle construction depuis 10 ans. Noter le phénomène de malchance d'orages localisés 3 X de suite sur cet endroit.



Point 21 : Désignation et Personnel communal. Promotion au niveau AI d'un agent communal au service GRH. Point retiré.

Je comptais m'abstenir ou demander le report. En effet, les conseillers ont reçu l'avis de légalité de la DF et signale que cette procédure de promotion doit recevoir l'avis de la tutelle (tutelle spéciale d'approbation). Cet avis ne figurait pas au dossier soumis aux Conseillers. Il s'agit du deuxième retrait de ce genre. Cela ne fait pas sérieux.

Réaction du Collège : ?



O - Point 22 à 26 : Personnel communal. Nomination d'une employée d'administration. Procédure. Voté Pour.

APPROUVÉ

Information donnée par le Directeur général en séance : ces points avaient été inscrits à l'OJ du précédent Conseil communal, puis retirés. En effet, la tutelle a considéré les conditions acceptées par le Conseil communal inconstitutionnelles et discriminatoires. Les critères d'âge, d'ancienneté, le peu d'absence... ont été refusés. En outre, il n'y avait pas eu d'appel public, dans le respect du principe d'égalité d'accès aux emplois publics. Un nouvel appel va être lancé, poste par poste.

Point 27A : Motion statut des cohabitants (Groupe Commune Passion).

Réaction du Collège et CC :

La motion n'a pas été votée comme tel, mais une proposition de position sera adoptée suivant une proposition rédigée par le Directeur général.



27B : Motion persécution des Ouïghours et minorités musulmanes en Chine (Groupe Ecolo). - Voir pièce en annexe.

Réaction du Collège et des autres membres du Conseil :

La motion n'a pas été votée. Rejetée au motif que le sujet n'est pas d'intérêt communal. Et ce, malgré qu'il s'agisse d'un potentiel génocide, crime peu fréquent de crime contre l'humanité.

27C : Motion aménagement des lieux publics en faveur du secteur Horeca et de la Culture (Groupe Ecolo) – Voir pièce en annexe

Réaction du Collège :

La motion n'a pu être lue ni adoptée.

Le bourgmestre ne m'a pas laissé la possibilité de lire la motion, ni de m'exprimer pleinement. J'ai été interrompu rapidement au début de ma présentation. Il estimait que cette motion était inutile vu que la majorité faisait déjà le travail.

J'ai insisté en présentant les différences positives de notre motion :

- rencontrer les gestionnaires de cafés et restaurants, et le Centre culturel ;
- les écouter ;
- adopter pour tous une règle aménagement de l'espace public ;

Il m'a été répondu que les commerçants étaient adultes, et qu'ils répondaient à chaque demande.

Notre proposition : allez vers.

Leur système : attendre les sollicitations.

Deux philosophies bien différentes.

Eric Jurdant
Conseiller communal.

CONSEIL COMMUNAL

DURBUY



**UNE MOTION D'ECOLO DURBUY
VISANT À CONDAMNER
LES PERSÉCUTIONS ENVERS
LES OUIGHOURS EN CHINE**

ERIC JURDANT CONSEILLER COMMUNAL ECOLO



CONSEIL COMMUNAL

DURBUY



**UNE MOTION D'ECOLO DURBUY
EN FAVEUR DE L'AMÉNAGEMENT DE
L'ESPACE PUBLIC POUR
LA RÉOUVERTURE DES
LIEUX CULTURELS ET DE L'HORECA**

ERIC JURDANT CONSEILLER COMMUNAL ECOLO

